



**Commission des équipements
et de l'aménagement durable**

1341 - Aires d'accueil des gens du voyage

**Cofinancement de la réalisation de l'aire
d'accueil des gens du voyage d'ECKBOLSHEIM**

Rapport n° CP/2012/822

Service gestionnaire :
Direction de l'habitat

Résumé :

Le présent rapport concerne la demande d'aide financière de la communauté urbaine de Strasbourg pour la création d'une aire d'accueil des gens du voyage de 24 places à Eckbolsheim.

Par délibération du 15 octobre 2001, le Conseil Général a décidé d'accorder une aide financière aux communes et établissements publics de coopération intercommunale pour la réalisation d'aires d'accueil pour les gens du voyage. Cette subvention représente 30% du coût hors taxe des travaux plafonnée à 1 600 € par place en cas de création et 800 € par place en cas d'extension, de réhabilitation ou d'amélioration du site.

Cette disposition a été confirmée le 12 décembre dernier lors de l'adoption par le Conseil Général du troisième schéma départemental d'accueil des gens du voyage.

La communauté urbaine de Strasbourg a décidé par délibérations des 19 décembre 2005, 25 juin 2010 et 29 septembre 2011 de réaliser une aire d'accueil des gens du voyage à Eckbolsheim de 24 places, conformément au schéma départemental d'accueil des gens du voyage.

Le coût de l'aire d'accueil est de 731 085,90 € HT. La subvention départementale s'élève donc à 38 400 € (24X 1 600 €).

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
35303	204-204142-72	341 291,42 €	55 348,20 €	38 400,00 €

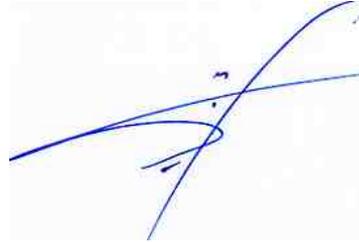
Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à la communauté urbaine de Strasbourg

une subvention de 38 400 € représentant 30 % du coût subventionnable HT des travaux de création de l'aire d'accueil des gens du voyage d'Eckbolsheim, plafonnée à 1 600 €/place.

Strasbourg, le 22/10/12

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name Guy-Dominique KENNEL.

Guy-Dominique KENNEL